L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 24 JUIN 1882. 55me Année.

Badeau, Bonnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 24 JUIN 1882.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUIHAULT-A 11 heures du matin, à l'enseigne des rues Canal et Wells, le contenu d'un café, ainsi que le privilège du bail de l'établissement.

PAR J. V. GOURDAIN—A 11 heures du matin au No 264 rue Girod, entre Baronne et Clarendon, un lot de meubles de salon de Hongroise, tels que Chaises, Tables de jeu, pendules, cornes, portes à grands panneaux, etc.

PAR H. V. VIDET—Sur les Bancs, No 118 rue Dumaine, entre Dauphine et Bourgogne, à midi. Un lot de fusilles de tabac et pan let de cigares et de cigarettes.

A LA BOURSE St-CHARLES.

PAR LE SHERIF—Sept terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, à Bohligny, maintenant ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornés par les rues Live Oak, Laurel, Jane, et l'Avenue Napoléon.

2e—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Daunoski. Dans l'île borné par les rues Robert, Claiborne, Union et Bungale.

3e—Un autre terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District, dans l'île borné par les rues Carondelet, Baronne, Julia et Girod.

PARSPEAR & MCCOFFIER—1er — Coin des rues Esplanade et Bourgogne. Résidence en briques à deux étages.

2e—No 116 rue de l'Esplanade, entre Dauphine et Bourgogne. Bâtisse en bois à deux étages, retirée de la rue.

3e—No 175 rue Carondelet, vis-à-vis les bâtisses de l'Exposition, entre Julia et Girod. Résidence en bois à deux étages.

4e—Coin Marais et Ste Anne, près du marché Trémé. Maison à deux corps de logis.

5e—No 293 rue Ste Anne, entre Marais et Villard. Petit cottage.

6e—Nos 195 et 197 rue Marais, entre Dumaine et St Philippe. Maison en bois à deux corps de logis.

7e—Résidence élégante pour la famille, coin des rues Prieur et Dumaine.

8e—Maison et terrain dans le fond de la susdite concession sur la rue Prieur, entre Dumaine et St. Philippe.

PAR HOEY & O'CONNOR—Propriétés de valeur améliorées, dans le Premier et le Quatrième Districts, sur les rues Pouydras et Jackson.

Etat économique.

Les Etats-Unis offrent, aujourd'hui, un spectacle sur lequel toutes les nations ont les yeux fixés; ils aborden, avec une puissance d'action caractéristique des pays libres, le problème social dont la solution est encore à trouver. Dans ce conflit entre le capital si fort, et le travail dont les moyens sont restreints, ce dernier ne peut opposer que la force d'inertie; de là ces grèves qui attirent dans leur tourbillon les ouvriers de toutes les industries, de tous les métiers.

Jamais encore, sur aucun point du monde, l'entraînement n'a été plus général. Il faudrait remonter jusqu'aux luttes entre le sénat romain et le peuple pour trouver l'équivalent de la situation qui nous occupe. L'ouvrier américain se retire sous un conte, comme autrefois, le peuple sur le mont Aventin.

Se rencontrera-t-il parmi nous un moraliste qui, par un apologue comme celui que l'histoire nous a transmis, ramènera les esprits à une entente désirée?

Le commerce se ressent d'un état de choses qui paralyse l'industrie. Il n'est pas jusqu'aux employés des chemins de fer et aux débardeurs qui ne cèdent au mouvement. Une dépêche annonce que les marchands de New York subissent de grandes pertes par suite de ces grèves, qu'ils tentent des efforts pour engager les compagnies à faire un compromis et arriver à un arrangement.

L'excès du mal doit nécessairement déterminer une modification. Le réserve des ouvriers s'épuisera à la longue, et la faim les ramènera aux ateliers, mais sera-ce là une solution durable et l'agitation ne recommencera-t-elle pas dans quelques mois, si tous les sacrifices viennent de côté du travail.

Telle est, à cette heure, la préoccupation des intelligences qui, ne s'arrêtant pas à la surface, quelque troublée qu'elle puisse être, descendent au fond des choses, cherchant le moteur des diverses qui, se produisant au milieu de la prospérité, mettant en question la maintien de l'ordre et de cette prospérité même.

Nous n'avons pas l'intention de suivre les chercheurs dans les appréciations qu'ils apportent de leur examen toute scientifique; il y a tant de vues diverses qu'on se perd à les étudier; cependant, on ne peut nier qu'il a existé dans les rapports du capitaliste et de l'ouvrier des lacunes qu'il importe de faire disparaître dans un intérêt commun.

Le sénat s'est saisi de l'affaire, et il est heureux qu'un grand corps de l'Etat se soit enfin préoccupé de trouver les moyens de faire cesser un conflit, de ramener l'entente sans laquelle l'industrie tomberait de la haute situation où elle est arrivée par son énergie, dans les bas-fonds de la discorde et de la misère, au compagne ordinaire.

Mais il faut se hâter. Un esprit de conciliation seul peut conduire le travail et le capital à un rapprochement avantageux.

On a remarqué que, même dans les démonstrations les plus nombreuses et les plus animées, le travail ne s'est jamais écarté du bon ordre. A Pittsburg, près de vingt mille hommes ont passé une partie de la journée sans exciter le moindre trouble. Les journaux qui racontent les détails de l'imposante cérémonie ont recueilli les devises inscrites sur les bannières; ils y voient le fond de la pensée économique qui préside aux grèves. Ces devises forment tout un programme; en voici quelques unes: "Le travail est le créateur du capital"—"Le travail est noble et sacré."—"Le travail est la source de toute richesse légitime."—"Le travail paie tous les impôts."—"Droits égaux pour le travail et le capital." — "Abolition des lois suivantes: Contrats; Travail des prisons; Vagabondage." — "Le génie est l'or dans la mine, le talent est le minerai qui l'extrait."—"Le capital sans le travail, comme le fer sans les ouvriers, est une force morte."—"Le Droit d'aujourd'hui est la Force de demain."—"L'intérêt de l'un est l'intérêt de tous."

—" Nous demandons pour le travail américain une protection qui le défende contre le travail indigent de l'Europe."

—"L'association du travail demande les mêmes garanties que l'association du capital."

Jusqu'ici, nous ne nous sommes occupés que des agissements du travail. Que fait le capital en présence des grèves qui le paralysent momentanément? A-t-il laissé tomber quelques paroles qui révèlent ses dispositions? Nous n'en avons encore rien. Le pense, en quête de quelques renseignements à cet égard, on borne à dire que le capital a le projet de fermer les usines jusqu'à l'époque du Flavet prochain, mais elle n'engagera pas à quel moyen il aura recours pour peupler ses ateliers.

Telle est actuellement la situation respective du travail et du capital. Nous avons essayé de l'exposer impartialement. Nous avons laissé à nos lecteurs le soin de porter le jugement que leur suggèrera la vérité mise sous leurs yeux. La gravité des événements ne leur échappera pas. A moins de circonstances extraordinaires que nous ne pouvons prévoir, l'élément ouvrier, guidé par des chefs habiles, se séparera des partis organisés, et formera, dans l'intérêt de son avenir, un parti puissant qui groupera autour de lui ceux qui ont à se plaindre.

La Chambre des Représentants a voté le bill de M. Kavanagh relatif au règlement de la dette de l'Etat. Ce règlement ayant déjà été opéré par une ordonnance constitutionnelle de la Convention de 1879, le bill de M. Kavanagh propose tout simplement d'amender l'ordonnance. En vertu de la modification proposée, les porteurs de consolidés d'Etat recevraient, pendant cinq ans, à partir du 1er janvier 1880, 2 pour cent par an, et ensuite 4 pour cent. Pour payer cet intérêt, il serait prélevé une taxe de 3 mills, le total de la taxe d'Etat étant limité à 6 mills.

Excursion à Thibodauxville.

Pour la grande excursion à Thibodauxville, dimanche, 25 juin, billets en vente au bureau de l'*Abeille*.

Prix, aller et retour, le même jour, $1 75.

Mme Dunmire, femme divorcée de Galtons, dans une lettre datée de Denver, nie avoir écrit à l'avocat C. H. Reed, défenseur de l'assassin, pour l'autoriser à se servir de son nom pour une demande en grâce.

Le Sénat des Etats-Unis vient d'adopter un projet de loi relatif au transport des voyageurs par voie de mer; en voici les principales dispositions: Chaque voyageur devra avoir dans le compartiment où il est placé pendant la traversée cent pieds cubes d'air libre sur le premier pont et cent vingt pieds cubes sur le second. La place réservée aux passagers ne pourra se trouver que sur le premier pont et le second pont et dans les cabines de l'arrière. La pénalité attachée à la violation de cette disposition est assez forte: Cinquante dollars d'amende pour le propriétaire du navire par chaque passager dépassant le chiffre d'émigrants déterminé par l'espace laissé libre, et six mois d'emprisonnement.

Une grande partie des plaques des billets contrefaits de dix dollars du trésor, série de 1875, a été saisie par la police composée des agents secrets du gouvernement. Ces billets, vieux de trois ans, ont été lancés dans la circulation par des personnes attachées au cirque de Barnum.

Dans une "lecture" faite à Louisville, sur l'art de guérir les oiliments, le professeur Tobin, de la société polentechnique, a présenté une patisserie, suite au moyen de l'électricité, et conservant sa chaleur. C'est la première fois, dit un journal de Louisville, que cette expérience a parfaitement réussi.

La compagnie du Florida Ship Canal a été organisée dernièrement à New York. Un effort doit être fait, qui sera suivi de succès, dans le but d'engager le gouverneur de la Floride à convoquer une session extraordinaire de la Législature afin d'amender la charte de la compagnie, de façon à lui permettre de commencer immédiatement les travaux.

Nos remerciements à l'hon. R. L. Gibson, représentant de la Louisiane au Congrès, pour les documents intéressants qu'il a eu l'obligeance de nous adresser.

Autre bille gagnant.—M. T. M. Wescoat, agent du Southern Express Co., certifie qu'il a encaissé, pour le compte de P. A. Peterson, du No 202 North Union Str, Chicago, un dixième du billet No 76,847 qui a gagné le quatrième prix de 10,000 au tirage du 13 juin classe "F" de la Loterie de la Louisiane, billet qui avait été payé par le bureau de M. A. Baudin, Nile Orléans, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du billet audit bureau de la Compagnie.

—Le Malakoff Bitter est une boisson à la fois Fébrile au goût et nécessaire à la santé

Occasion rare —Six prix de grande valeur: un magnifique piano droit de "Miller", un superbe piano Provincetown & Fuller, un orgue de salon à trente jeux, une belle musique mixte, une guitare, représentant en tout une valeur de

1955 piastres.

A ceux qui achèteront en papier à musique pour une valeur d'une piastre, au magasin de J. Gerhart, 191 rue du Canal, il sera donné gratis un billet leur donnant droit à une chance et qui pourra leur valoir la possession de l'un des six prix de valeur ci-dessus mentionnés.

Rappelez vous que vous recevrez la pleine valeur de l'argent que vous aurez dépensé, en musique, et que vous avez en outre un billet gratis. Demandez à voir le catalogue.

—M. P. Werlein, marchand de pianos bien connu de cette ville, 135 rue du Canal, offre en vente un assortiment de superbes pianos des fabricants Chickering, Mathushek, Hardman, et autres, à des conditions faciles. Le superbe et des pianos Chickering et Mathushek ont justement été leur vogue s'accroît tous les jours. A une facilité de construction, ils joignent une élasticité de touche et une grande pureté de son. Le public est invité à aller admirer ce vaste assortiment d'instruments, où à se procurer un catalogue illustré renfermant la liste des prix. Instruments en location ou en vente pour des paiements composés ou mensuels. Pianos et orgues accordés et réparés. On trouvera aussi au magasin de M. Werlein des instruments de musique européens et étrangers de tous genres ainsi que toutes les nouveautés musicales, aux prix les plus réduits de la ville, en gros et au détail. M. et Mme Ellis, depuis longues années mêlés aux gens d'affaires, sont attachés à la maison Werlein.

On lit dans le *Voltaire* :

Peut-être la Chambre regrette-t-elle devant les complications extérieures de n'avoir pas encore procédé à notre réorganisation militaire.

Au surplus, nos meilleurs amis en viennent à se laisser de sa mollesse. Le *XIXe Siècle* lui dit durement que s'elle s'endort au lieu de travailler.

"Nous avons le regret d'être obligés de le dire, ajoute-t-il, vingt questions urgentes et graves sont en suspens, et pourtant on n'en résoudra pas une avant la fin de 1882, parce que l'on cède à l'amour de la flânerie dans le temps où l'on devrait être le plus assidu. Voici que nous avons entamé le mois de juin, et selon toute apparence le Parlement ne songera guère à se séparer après la fête du 14 Juillet; on n'ajournera au mois de novembre. Or, on aura touché à tout, et l'on partira en vacances laissant le chantier législatif en désordre parmi l'encombrement de tant de projets inachevés. N'est-il pas regrettable au dernier point de saisir tous les prétextes de chômage, de s'octroyer (est-ce par amour de la réaction?) des congés à propos de l'Ascension ou de la Pentecôte, et de ne siéger régulièrement que quatre jours par semaine, sous prétexte d'en réserver deux que travaux de commissions qui ne s'assemblent pas? Et l'on s'étonne, après cela, que rien n'avance!

Mais si l'on marche de ce pas, ce n'est point à la fin de la session, c'est à la fin de la législature qu'on arrivera sans avoir fait œuvre qui vaille! En tout cas, sans doute, nous ne tiendrions pas ce langage-ci, et ne n'est pas nous qui demanderions aux Parlements de produire incessamment des lois. Mais à présent que la Chambre est saisie de tant de réformes de toute espèce, à présent que tout le monde est ému en question et qu'il s'agit d'établir dans l'Etat un ordre nouveau, la nonchalance de la représentation nationale est inexplicable. Comment donc aurions-nous de la force au dehors, quand nous ne sommes, à l'intérieur, qu'un peuple qui vit dans un désordre trop prolongé, attendant, parmi les débarras de nos lois et de nos institutions anciennes, les lois et les institutions nouvelles qui nous sont promises, mais que nous ne voyons pas venir? Est-ce qu'on ne comprendra pas bientôt qu'il est temps de mettre fin cette période de stagnation parlementaire, et qu'il n'y eut jamais un si pressant besoin d'activité? Nous ajouterons: non-seulement d'activité, mais de concorde; car, sans concorde, on ne demande à quoi l'activité nous servira!"

Le tribunal de Munich vient de condamner plusieurs socialistes à un emprisonnement variant de cinq à six mois.

On a trouvé chez les accusés des listes de souscription pour les nihilistes, qui démontrent qu'ils étaient en relations suivies avec Mme Sophie Perowski et Pierre Lavrof.

La France, la Turquie et l'Egypte.

Les nouvelles de Constantinople nous montrent le gouvernement turc empressé de profiter de la permission qui lui a été donnée d'intervenir en Egypte, mais cherchant à retarder le réunion de la conférence, afin de ne point paraître agir comme le mandataire de l'Europe. Son intervention au Caire est pour lui une affaire de prestige. Il tient à faire croire à des populations ignorantes et imaginatives qu'il règle les difficultés égyptiennes dans la plénitude de sa souveraineté politique et religieuse.

L'intérêt de la France est tout l'opposé de celui de la Turquie. Il nous importe à nous que le sultan paraisse en Afrique aussi peu souverain et aussi peu indépendant que possible. Nous n'ignorons pas, en effet, que le prestige dont ce souverain revêtirait s'entourerait est une force dirigée contre nous. Ce qu'on veut à Constantinople, le but qu'on y poursuit ardemment, fièvreusement, c'est le rétablissement de la domination ottomane sur la côte africaine, et tout particulièrement l'expulsion des Français de Tunis. La reprise de l'Algérie viendra ensuite, si les événements s'y prêtent. La Porte avait espéré un moment trouver l'occasion favorable pour ces revendications dans quelque grande guerre que l'Allemagne aurait allumée, et où chacun aurait pu se faire un part aux dépens de la France. Ces espérances ayant rencontré peu d'encouragement à Berlin, la Porte s'est tournée avec d'autant plus d'empressement vers les perspectives ouvertes par les affaires d'Egypte.

Quelle occasion de ranimer la foi des fidèles dans les destinées du Croissant! Quel spectacle que cette Europe obligée de recourir au commandeur des croyants! L'Angleterre et la France s'étaient crues maîtresses au Caire; elles y avaient placé les finances sous leur contrôle; elles y gouvernaient de fait, et les voilà aujourd'hui forcées d'implorer le Calife pour qu'il consente à prononcer des paroles d'autorité seules capables de ramener les rebelles à la raison! Comment douter que de pareils événements, grossis par l'imagination orientale, interprétés par le fanatisme musulman, se propageant de ville en ville et de bouche en bouche, ne rendent pas le courage à tous ces peuples pour lesquels les rêves de domination politiques sont indissolublement liés aux croyances religieuses! Quel soulèvement contre la domination française n'est-on pas en droit d'en attendre depuis Gabès jusqu'à Timgoun? En n'arrêtant pas ces bruits, ce journal étranger qui prétendait l'autre jour la question d'Egypte comme renfermant en germe la solution de celle de Tunis, et l'Algérie comme prise en flanc par la réapparition du Tare au Caire!

On voit d'après cela ce que pourra être la conférence de Constantinople: une lutte entre la France et la Turquie, dans laquelle celle-ci s'efforcera de sauver au moins les apparences de sa souveraineté sur l'Egypte, tandis que la France n'aura pas de plus grand intérêt que de ramener le sultan au rôle de délégué et de mandataire des puissances.

Les propositions indiquées comme devant servir de bases à la conférence et sur lesquelles les puissances paraissent d'accord ont leur importance; mais ce n'est là que le rideau derrière lequel se jouera la véritable pièce; le nœud du drame, c'est la lutte entre la France et la Turquie; c'est plus que cela, ce sont les dispositions de l'Europe à notre égard. Le langage de notre plénipotentiaire auprès des représentants des autres puissances pourra être absolument simple. Nous n'avons rien à cacher. Nous n'ambitionnons pas plus de conquête que de situation exclusive; nous ne menaçons ni l'Egypte, ni Tripoli. Prétendre le contraire, c'est ne rien savoir des dispositions de notre pays. Mais, si nous ne menaçons pas, nous nous sentons menacés. Les intrigues de la Turquie contre nous ne sont un mystère pour personne. Son action dans la Tripolitaine est ouvertement hostile. Les troupes qu'elle y entretient n'ont d'autre objet que d'exciter et d'appuyer les efforts des tribus tunisiennes qui résistent encore à notre protectorat. La Turquie nous fait là une guerre sourde, mais opiniâtre, et qui aurait depuis longtemps justifié des représailles, si les questions turques ne risquaient perpétuellement de devenir des questions européennes. Qu'on juge si, dans cette situation, nous pouvons voir avec indifférence le gouvernement ottoman intervenir en Egypte, y rétablir une autorité qu'on s'était accoutumé à regarder comme nominale, élargir les limitations par l'éclat d'un rôle décisif dans des circonstances critiques! Les puissances ont cru devoir évoquer la question égyptienne, et elles n'ont pas jugé pouvoir la résoudre autrement que par l'intervention du sultan, et la France, de son côté, n'a pas cru devoir se séparer en cette occasion du concert européen; mais l'Europe connaît nos difficultés, celles que nous venons de rappeler, et elle n'a aucun intérêt à les accroître. Qu'elle laisse donc agir la Turquie, puisqu'elle ne sait comment se tirer autrement d'affaire! Mais que qu'elle dépouille cette action de tout ce qui en ferait un péril pour la France. Qu'elle fasse suffisamment comprendre que la Porte n'est ici qu'un instrument de la conservatoire, qu'une fiction. Que l'intervention turque soit entourée de réserves, subordonnée à des conditions, limitée dans sa durée. Que les libertés de l'Egypte soient réglées de manière que l'autorité de la Turquie n'en soit point accrue. Que les puissances, en un mot, généralisent par toutes leurs résolutions que leur conduite n'est point inspirée par la défiance de la France et le désir de lui susciter des embarras, mais au contraire par une sympathie sincère. Ainsi bien est-ce à cette seule condition que la France pourra prendre part aux délibérations de la conférence et consentir à s'occuper en place dans le concert européen. Les puissances ne peuvent l'obliger de rentrer dans l'isolement où elle s'était renfermée jusqu'au congrès de Berlin.

[*La Temps.*]

On annonce la mort, à Mulhouse, à l'âge de 83 ans, de M. Alphonse Koechlin, fondateur de l'institution des aveugles d'Illzach. On sait que M. Koechlin était lui-même aveugle et que c'est son infirmité même qui l'a engagé à fonder cet établissement, qui, depuis vingt-cinq ans qu'il existe, a pris une grande extension, et dont la renommée s'étend bien au-delà des frontières de l'Alsace. Beaucoup d'élèves aveugles formés à l'institution d'Illzach sont aujourd'hui à même de gagner leur vie par le travail de leurs mains.

Nous apprenons le décès, à Metz, à l'âge de quatre-vingt dix ans, de madame veuve Kœmmerer, née Klopstock, nièce du célèbre auteur de la "Messiade". Elle était mariée à un ancien directeur des postes françaises, décédé depuis de longues années.

On lit dans l'*Italie* :

"Le cuirassé Castelfidardo est parti de Messine pour une destination inconnue.

"Les expériences de vitesse du cuirassé Dandolo, qui est en lieu hier à Spezia, ont parfaitement réussi. Le Dandolo est parti à 11 heures 11 du matin et est arrivé en vue du phare de Gênes. Il est revenu à 3 heures 30. Il a fait en moyenne 15 nœuds et 6 dixièmes à l'heure en employant une force qui a toujours été maintenue avec une pression de vapeur de 57 à 60; on a noté de 70 à 74 évolutions de l'hélice à la minute. On croit que, lorsque auront lieu les expériences ultérieures, on obtiendra encore une plus grande vitesse."

—Le plus ancien soldat de l'armée allemande est l'empereur Guillaume, qui en est le chef. Il a quatre-vingt-cinq ans depuis le mois de mars. Le plus jeune soldat de l'armée allemande vient d'être enrôlé par le vieil empereur dans le 17me dragons mecklembourgeois; il a vingt-deux jours. C'est le fils du duc Paul-Frédéric de Mecklembourg-Schwerin.

Le correspondant viennois de Case, de Cracovie, apprend que le gouvernement austro-hongrois veut arrêter l'émigration judéo russe en Galicie et s'établir à cet effet un cordon militaire à la frontière.

On écrit de Londres :

Le rapport de la commission chargée d'examiner le projet du tunnel sous la Manche, conclut que la majorité des membres ne voit aucun danger pour le pays dans la construction du tunnel, que d'ailleurs, si cela était nécessaire, on pourrait trouver facilement le moyen de l'inonder pour le rendre impraticable à l'ennemi.

Nouvelles Télégraphiques.

Egypte.

Londres 19 juin.—Arabi Pacha a remercié le Khédive de l'avoir compris dans le nouveau ministère. Il n'y a pas de doute qu'il ne fasse tout son possible pour maintenir l'ordre. Il commence à recueillir les fruits qu'il a semés en provoquant l'exode des Européens, c'est-à-dire la ruine du pays.

La fête du 14 juin.

Rome, 19 juin.—Le roi Humbert a passé, hier, en revue la garnison de Rome. Le prince de Naples, monté sur un magnifique cheval arabe, accompagnait son père pour la première fois. La reine a assisté au défilé sur la place del' Independenza. Après avoir parcouru la rue Nationale, le roi et la reine sont rentrés au Quirinal. La ville offrait un spectacle splendide; beaucoup d'enthousiasme; l'ordre le plus parfait a régné toute la journée. Dans l'après midi le roi a posé la première pierre du monument qu'on doit élever sur le nouveau square Victor Emmanuel; enfin dans la soirée grands feux d'artifice au château Saint-Ange.

La politique étrangère de l'Espagne.

Madrid, 19 juin.—L'idée de donner à l'Espagne le rang de grande puissance a été mise en avant par l'Allemagne et l'Autriche en 1878, lorsque les royalistes espagnols étaient le plus montés contre la démocratie et les gens qui donnaient asile aux réfugiés politiques après les attentats contre les souverains. Les dernières ouvertures ont été faites à Constantinople à la diplomatie espagnole par les mêmes puissances. On pensait que ses intérêts au Maroc décideraient le gouvernement de Madrid à prendre part à la conférence, mais jusqu'à présent il ne paraît pas décidé à accepter les avances de l'Allemagne et de l'Autriche.

Précautions militaires en Irlande.

Londres, 19 juin—D'après une dépêche de Passekawn à la Presse associée l'entrée des vivres dans toutes les casernes d'Irlande a été prohibée. Les sentinelles ont été doublées et les patrouilles de nuit quadruplées. Les plus minutieuses prémotions vont être prises contre les explosions qui pourraient se produire dans les quartiers militaires. Le Freeman's Journal dit que les employés au télégraphe des casernes royales ont reçu l'ordre de coucher à côté de leurs instruments.

Le dernier complot.

Londres, 19 juin.—Un nommé Thomas Walsh a été arrêté samedi soir au sujet de la récente soirée d'armes opérée par la police, qui, dit-on, avait été avisée du complot par une dépêche envoyée directement de Paris.

Londres, 19 juin.—Thomas Walsh, qui avait été arrêté samedi sous le sujet de la saisie d'armes faite à Clerkenwell, était accusé aujourd'hui à la cour de police de cette ville de recel et de vente frauduleuse de fusils, de bayonnettes et autres armes qu'on croit appartenir au gouvernement. L'affaire a été renvoyée à huitaine.

M. le ministre de l'intérieur a prononcé l'autre jour à Saint Quentin un discours d'une médiocrité qui nous a frappés, dit la *République française* du 9 juin. Il a passé en revue les événements des dix dernières années et regretté que le parti républicain ait perdu de vue l'unité politique qui est si admirable pendant l'abandonner depuis quelque temps ses bonnes traditions de concorde, d'abnégation et de dévouement à sa propre cause pour se lancer dans les récriminations et les attaques personnelles qui ne servent qu'à affaiblir, pour le constituer, pour le faire durer, il nous faut des principes et des hommes de gouvernement. M. le ministre de l'intérieur nous a donné de sages conseils. Ne manquons pas de nous en pénétrer. Qui, il faut renoncer à la stérile et funeste politique de divisions où notre parti s'épuise et s'épuise; mais, d'un autre côté, il nous faut un gouvernement qui se rende compte de la haute fonction politique et sociale qu'il exerce, un gouvernement assez fort, assez maître de sa force pour commander aux factieux et aux partis, pour nous procurer l'apaisement dont nous avons besoin, pour mettre fin à la guerre des classes, pour régner au nom de l'union de tous les Français réconciliés dans l'amour de la patrie et dans l'œuvre du rétablissement de sa grandeur. En sommes-nous là?

Le *Times*, de Londres, inspire que l'Angleterre réassura à maintenir l'entente avec la France, ainsi qu'avec les autres puissances, dans les différentes phases que devra traverser encore la question d'Egypte.

Le journal de la Cité compte surtout que le gouvernement poursuivra une politique en adhérera à toute politique qui reconnaîtra clairement les intérêts de l'Angleterre en Egypte.

L'Angleterre, ajoute le *Times*, espère que le gouvernement anglais se tiendra sur ses gardes, dans ses délibérations internationales au sujet d'un pays dans lequel l'Angleterre possède des intérêts si prépondérables que ceux de toute autre nation. Si ces intérêts n'étaient pas pris en considération, le gouvernement devrait réserver ses droits pour les protéger par tous les moyens qu'il jugerait nécessaires.

—La *Gazette de la Croix* insiste dans un article de fond sur l'hostilité croissante qui se manifeste dans les sphères aristocratiques de la Russie, à l'égard des Allemands.

L'organe conservateur ajoute que les hommes d'Etat russes s'occupent très sérieusement de rechercher l'origine de cette hostilité, les meilleurs moyens d'en arrêter le développement et de remédier aux conséquences qui en résultent déjà.

La *Gazette de la Croix* ajoute cependant que le gouvernement russe déplore l'éventualité désastreuse pour un rapport.

On écrit de Washington :

M. Thompson, ex-secrétaire de la marine, agent américain de la Compagnie du canal de Panama, vient d'arriver à Washington. Il rapporte que les travaux du canal progressent de la façon la plus satisfaisante, que les difficultés relatives à certaine pointe du tracé ont été levées, que les rochers sont rapidement enlevés par la dynamite, et que ces jours derniers un contrat a été passé avec une compagnie américaine pour une excavation de sept millions de pieds cubes. Tous les matériaux sont sur les lieux, et des maisons sont prêtes pour les ouvriers.

Le projet de canal du Nicaragua inspire plus de défiance que jamais à M. Thompson. Ce plan, dit-il, n'a pas et n'aura jamais ce qu'a obtenu la Compagnie de Panama—une charte et des capitaux.

M. le ministre de la marine et des colonies, en France, justement préoccupé des conséquences qu'aurait l'adoption du service de trois ans pour le recrutement de l'armée de mer, vient de déposer un projet de loi ayant pour but de favoriser le service volontaire prolongé accordé de trois ans, dans les équipages de la flotte et dans les troupes de la marine.

Les jeunes gens provenant soit du contingent de l'armée de mer, appelés ou engagés volontaires, soit de l'inscription maritime, seraient autorisés à contracter un rengagement de deux ans en sus des trois ans obligatoires, après six mois de présence sous les drapeaux, s'ils sont d'ailleurs l'objet d'appréciations favorables de leurs chefs. Dans ce cas, ils auraient droit à un accroissement de solde de 50 centimes par jour. La concession de cet avantage datera du jour de l'incorporation. La première année serait payée d'avance. Ces accroissements, qui s'ajouteraient, bien entendu, à la solde normale, formeraient un total de 912 fr. 50 pour cinq années.

Ils atteindraient alors le chiffre de 1,158 fr. 87 par suite d'une nomination au grade de caporal ou de quartier-maître, ou même celui de 1,377 fr. 87, par suite d'une promotion au grade de sergent ou de second maître.

Marié, le 19 juin 1882, à la Cathédrale St-Louis, par le Rév'd Père Palmer, M. EDOUARD LELOUP, natif de la ville de New-York, à Mlle MELIDA FLEITAS, de cette ville.

24 juin—1f

Décédés, vendredi, 23 juin 1882, à 5 heures de l'après midi, à l'âge de cinq années, MARIE SUSANA HARRIS, fille de Alexander Harris et de Louise Segury.

Appello agli Italiani.

Tutti gli Italiani sono invitati ad intervenire ad un' Assemblea generale che avrà luogo DOMENICA, 26 corrte, alle ore 12 m. nella sala Coliseum, angolo Bienville e Exchange Alley, per deliberare sulle misure da prendersi in omaggio alla memoria di GIUSEPPE GARIBALDI.

John Rosehi, Presidente della Società Italiana di Mutua Beneficienza.

A. Sidoli, Presidente della Società del Tiro al Bersaglio.

C. Pozzi, Venerabile della Loggia Dante.

G. Bertucci, Presidente della Società di San Bartolomeo Apostolo.

A. Groppi, Presidente dell' Asilo Italiano; Dr Formento, U. Marinoni, A. Troia, L. Cipriani.

24juin—2f

Mouvement de la Nouv-Orléans City Railroad Company, No 109 rue du Canal, Nlle Orléans, 23 juin 1882 Un dividende de Une Piastre et Cinquante Cents par action aura pour date saisissante de cette Compagnie a payé du 10 juillet prochain. Les livres de transfert seront fermés le 30 courant et resteront ainsi jusqu'au 10 juillet prochain.

RICHARD F. HARRISON,
23 juin...23 juin au 10 juil Secrétaire.

Avis.

$10,000.

Nlle-Orléans, 22 juin 1882.

LE soussigné certifie qu'il a eu en collection pour le compte de P. A. Peterson, No 202 North Union Street, Chicago, Illinois, du dixième du billet No 76,847, marqué à numéro simple, Classe "F," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres, mardi, 13 juin 1882, ledit billet ayant sorti de la Roue des Fortunes au cinquième tirage de M. Dauphin, Nlle-Orléans, Lou, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation dudit billet aux bureaux de la compagnie."

Nom: T. M. WESCOAT.
Résidence: Agent du Southern Express Co., Nlle Orléans, Lou.

24 juin—1f PP

Suite de la Compagnie de Pompe à vapeur St-Bernard No 2.—St. Bernard, ce 22 juin 1882.—Les officiers et membres de cette Compagnie sont notifiés que la réunion aura lieu LUNDI, 26 juin 1882, à sept heures et demie du soir, pour l'élection des officiers. Les membres honoraires sont respectueusement invités à y assister.

Par ordre de
J. H. AUGUSTIN,
Président.
F. D. SOUBAN,
Secrétaire. 22 juin—2f.

Mercure de la Cie. des Water-Works de la Nlle-Orléans.—Cette Cie Charles et Fidélité —Nlle-Orléans, 21 juin 1882.—Conformément à la loi de l'Etat de la Louisiane, qui a passé le 16 juin 1882, et à la Charte, une réunion générale pour recevoir le rapport des officiers pour servir pendant l'année courante, aura lieu à ses bureaux LUNDI, 3 juillet 1882, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Les livres de transfert seront fermés du 26 juin au 3 juillet inclusivement.

ALEX BONNEVAL,
21 juin—au3 juil Secrétaire.

Bureau de la Compagnie de Gaz de la Nouvelle-Orléans. — Nouvelle-Orléans, 20 juin 1882.—A une assemblée régulière du Bureau des Directeurs de cette compagnie, tenue ce jour, un dividende de TROIS PIASTRES par action, payable SAMEDI 15 juillet 1882, a été déclaré sur les profits des six mois finissant le 30 juin courant. Tout les transferts d'actions faits entre le 7 et le 15 juillet seront "ex-dividend."

V. VALLON,
21 juin—au 15 juil Secrétaire.

Bureau de la Imperiale Mercied Orphelinat Cie, près Bayou Gentilly, Gentilly Terrace.—Nouvelle-Orléans, 20 juin 1882.—L'élection annuelle pour les Directeurs de la compagnie aura lieu, conformément à la charte, aux bureaux de la compagnie, LUNDI, 3 juillet 1882, de midi à 1 heure de l'après-midi.

P. A. COMAND,
20 juin—20 au 3 juillet Secrétaire.

Compagnie d'assurance de l'Union en liquidation.—No 31 rue Carondelet, Nlle Orléans, 10 juin 1882.—Un dernier dividende de $4 00, quatre piastres par action, sur le fonds de cette Compagnie sera payé aux actionnaires sur présentation de leurs certificats à partir du 15 juin 1882.

JULES CASSARD,
JOS. RAYLE,
Liquidateurs.

11juin—15f

Réductions Extraordinaires.

GARNITURE par $1, réduit à 10 cts la paire.
RUBANS satin de 20, " 25 cts la paire.
APPLIQUES dentelle $1, fait à la main, réduit à 10 cts la paire.
CORSETS faits à la main (échantillons seulement) $1 pièce.
TIDIES peints, bon intérêt, réduit à 75 cts pièce.
RUBANS satin No 20, " 25 cts la paire.
SATIN à carreaux, No 20 " 25 cts la paire.
GANTS dentelle $1 " 15 cts la paire.
ROUCHES point d'esprit, " 15 cts la paire.
GINGHAMS à carreaux " 5 cts la yarde.

REQU RECOMMENT.

TUCKING ouvré, toutes couleurs.
MOUSSELINE de Fer, MOLLE-MOLLE.
PARASOLS garnis, CORSETS boniest.
PARASOLS satinet blanc, JUPES.
MOUSSELINE couleur et à raies pour rideaux de chambre à coucher.
Courte-pointes et couvertures dentelle russe et piquée.

Rue Rte.
Quartier-général pour tout commande.
jel4-1m3 Rue Magazine 5044&5049

E. H. ADAMS.

18 juin—

Avis.

UN Ingénieur-mécanicien et en même temps distillateur, ayant 20 ans d'expérience, désire faire arrangement avec quelque planteur, pour manufacturer des liqueurs spiritueuses, telles que rhum, whiskey, etc. Il peut se charger, au besoin, aussi pour le commerce. Adresser ses initiales F. C. R. au bureau de cet journal.

20 juin—10f.

Avis.

UN BON JARDINIER trouvera de l'emploi en s'adressant au No 206 rue de Chartres. Inutile de se présenter sans de bonnes recommendations.

20 juin—1f

Demande

UNE personne blanche, parlant l'anglais et le français, et sachant cuisiner et soigner un petit ménage, désire trouver de l'emploi, comme bonne dans une famille. Rue n'aurait pas d'objection à aller chez l'autre bord du lac.

Ecrire aux initiales A. N.
22 juin...4 f. au bureau de l'Abeille.

Avis.

UNE veuve respectable et d'un âge passable désire avoir de l'emploi pour faire des confitures sèches et liquides, en somme cuisinière. Elle peut donner de bonnes recommendations. S'adresser par lettres à
Mme A. L.
Gretna—6f 503 rue Chateau

B. TREMOULET,

Rue Bourbon, No 7, vis à vis la Poste,
Vins de Bordeaux des meilleures crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portos de Sandeman & Co, Offley, Crampo & Forrester.
Champagnes de toutes marques en rouge.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St